

LES JÉSUITES

EN GOGUETTE,

ou

UNE SCÈNE

A MONT-CUGE,

RONDEAU BACHICO-MONASTIC-POLITIQUE,

SUIVI DE NOTES HISTORIQUES

ET DE RÉFLEXIONS ORTHODOXES,

PAR E.-G. PITON.

PARIS,

CHEZ LES MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS.

1826.

1° R

1066

BIBLIOTHEQUE
LOUIS FERRAND

N° *hoko*

et enlève adroitement
chevelure, sa barb
née de la lampe un
avait apporté à ma
de noir. Tout-à-co
dit-il à Xaïloun, n

Musée
des Arts et Traditions Populaires
Achat des Musées Nationaux

10

LES JÉSUITES

EN GOGUETTE.

LES JÉSUITES

EN GOGUETTE,

OU

UNE SCÈNE

A MONT-ROUGE,

RONDEAU BACHICO-MONASTICO-POLITIQUE,

SUIVI DE NOTES HISTORIQUES

ET DE RÉFLEXIONS ORTHODOXES,

Par E.-C. Fitoy.

Ce n'est point ici la Compagnie de Jésus,
c'est celle du Diable.

PAROLES DE L'ÉVÊQUE D'HALICARN.



Paris,

CHEZ LES MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS.

—
1826.

IMPRIMERIE DE A. BELIN,
Rue des Mathurins St-J.

10R
1066

ent
e e
i va
ango
up il
ne tr

PROFESSION DE FOI
DE L'AUTEUR.

=

J'ADORE DIEU,
ET JE HAIS LES JÉSUITES;

J'AIME LE ROI,
ET JE HAIS LES JÉSUITES;

JE CHÉRIS LA PATRIE,
ET JE HAIS LES JÉSUITES.

—

I

89.752

AVANT-SCÈNE;

ou

DEUX MOTS

AVANT D'ÉCOUTER CES MESSIEURS.

LES Jésuites!... à ce nom, je vois les Français rire en haussant les épaules, et les Espagnols s'humilier en faisant des signes de croix. D'où vient cette différence? Je vais vous le dire : c'est que les Français ont vu la lumière, et que les Espagnols sont encore, pour la plupart, dans les ténèbres; c'est que les premiers, actifs, industrieux, connaissent la

source de leurs maux et se sentent assez forts pour opposer une digue insurmontable aux prétentions théocratiques, aristocratiques et autres ; et que les seconds , superstitieux et fainéans à l'excès, ne sentent pas le joug qui les opprime, et sont, par cela même, incapables de trouver un remède à la lèpre monacale dont ils sont infectés. C'est, pour tout dire enfin, que les Français ont une Charte, et que les Espagnols n'en ont pas.

Cependant les Jésuites, non contents d'avoir reconquis l'Espagne, pullulent, de nouveau, dans notre belle patrie. Les ennemis des trônes et de la liberté des peuples y sont revenus, par l'entremise de quel-

ques courtisans aveugles ou fanatisés. Ils moissonnent paisiblement sur une terre qu'ils ont arrosée du sang du meilleur des rois. Les fruits qu'ils recueillent leur en paraissent plus savoureux, et ils se promettent bien d'ensemencer encore leurs doctrines infâmes et pemicieuses.

Naguère, ils n'osaient se nommer hautement, tant leur nom est odieux à tout vrai chrétien, à tout bon Français ! Ils exploitaient nos églises sous le nom modeste de *Missionnaires* et de *Pères de la Foi*. Comme ces noms ne se trouvent pas, dans l'histoire, accolés à ceux de conspiration et de régicide, les Français y ont fait peu d'attention ;

mais aujourd'hui le masque des faux prophètes est tombé, et la Nation s'indigne de nourrir en son sein ces germes d'abrutissement et de mort. La voyez-vous tendre les bras vers son roi :

« Prince, lui dit-elle, regardez
« autour de vous; écarterez ces ministres que vous nommez les vôtres, et qui ne servent que les ennemis de votre sceptre et de mes droits. Je ne les redoute pas; mais je tremble pour vous; ils cherchent à nous désunir, je ne les écoute pas; mais gardez-vous de leurs fourbes séductions.
« Quand Dieu vous plaça sur le trône de l'immortel auteur de la Charte, vous lui avez juré de

« maintenir ce *palladium* de votre puissance et de mes franchises.
« Alors j'ai tressailli de joie et d'espérance; alors je vous ai béni et salué du doux nom de BIEN-AIMÉ.
« *Je suis content de mon peuple, m'avez-vous dit; j'aurai soin qu'il soit aussi content de moi.* Avec quel sentiment d'ivresse et de reconnaissance j'ai recueilli ces paroles dignes du bon Henri! Ah! si votre heureux avènement ne m'avait pas déjà rappelé ce père que j'ai tant pleuré, la présence de ses assassins m'en retracerait aujourd'hui la mémoire!

« La Charte en main, Sire, soutenez une couronne où brillent de si beaux fleurons; fils de saint

« Louis, repoussez le joug sacer-
 « dotal; fils de Louis-le-Grand,
 « affermissez l'Église gallicane que
 « des mains impies veulent renver-
 « ser; roi très-chrétien, chassez de
 « votre Empire des fanatiques qui
 « font la honte du christianisme;
 « roi des Français, chassez loin de
 « vous des sujets rebelles qui ne
 « reconnaissent d'autre volonté que
 « la leur, d'autres intérêts que ceux
 « de leur congrégation; chassez-les,
 « et, d'un mot, vous aurez sauvé la
 « France et son roi! »

C'est ainsi que j'ai entendu parler
 la Nation, et je rapporte fidèle-
 ment ses paroles: Charles x les
 aura comprises. Ayons donc toute
 confiance en sa sagesse, et que la sé-

renité repaïsse sur nos fronts, que
 j'ai vu d'abord se rembrunir. Lais-
 sons les Jésuites faire des recrues;
 par ce moyen on en délivrera plus
 aisément le royaume: on chassera
 tout ensemble *embaucheurs* et *em-
 bauchés*. Toujours Français, et amis
 du plaisant, rions un peu aux dé-
 pens de ceux qui comptent sans
 leur hôte et à qui il ne restera que
 leurs châteaux en Espagne! C'est
 sans doute après en avoir bâti en
 quantité, que, pour se délasser de
 leurs travaux, les disciples d'Ignace
 font aujourd'hui bombance à Mont-
 Rouge. Transportons-nous-y: ces
 messieurs viennent de se mettre à
 table. Écoutons.

Les vers peuvent se chanter sur l'air du
vaudeville d'une *Nuit de la Garde na-*
tionale.

LES JÉSUITES

EN GOGUETTE,

ou

UNE SCÈNE A MONT-ROUGE.

LE GÉNÉRAL.

*Nunc est bibendum... Antehac nefas
depromere Cœcubum*, ce qui veut dire :
C'est maintenant qu'il faut boire... et
du bon, puisqu'il y en a à la cave.

Ces paroles, mes bons pères, sont
tirées d'un auteur qui, tout profane



qu'il est, m'a toujours paru un bon vivant, et elles vont, en ce moment, nous servir de *benedicite*. Le bon Dieu ne s'en formalisera pas; il y a assez long-temps que nous travaillons à sa vigne pour avoir le droit de pressurer la grappe et boire après vendanges. Faisons ripaille, puisque nos caves se regarnissent! Je ne vous rappellerai pas toutes les avanies que nous ont faites les parlemens de France¹, les vexations que notre compagnie a éprouvées chez différens peuples restés sous les griffes de Satan²; vous dîneriez mal, et votre digestion en souffrirait. Cependant le temps approche où nous devons remettre sur le tapis quelques rigueurs salutaires³, afin de faire expier aux peuples et aux rois la fatale issue de la ligue⁴ et de la fougade⁵. Ils nous

paieront tout ça!..... Les pères de la Foi⁶ qui composent l'avant-garde ont fait des merveilles. Déjà nous avons dans notre manche les ministres de deux royaumes⁷; les rois ne savent où ils en sont, Ferdinand en perd la tramontane⁸! V*** et Calomarde⁹ sont impayables. Ils auront au ciel leur entrée de faveur. Tandis que, pour nous, ils tirent les marrons du feu,

Holà!

Enfans de Loyola¹⁰,

Que l'on fasse gala;

Ayons bedaine

Pleine!

Oui-dà,

Puisque si bien ça va,

En sablant ce vin-là*,

* Entre mille preuves du goût que les bons pères ont pour le vin, je dirai qu'un d'entre eux, le père

Chantons joyeuse antienne.

Des chiens

Qui se disent chrétiens,

Ainsi qu'à des vauriens,

Nous ont donné la chasse ;

Mais, pour ces huguenots,

Des courtisans dévots

Ont dressé des fagots ¹¹,

Et nous rendent la place.

L'ennemi,

Quoiqu'il fronde,

Et gronde,

Verra notre ordre affermi,

D'une ferveur sans seconde,

Fêter *Saint-Barthélemi*.

CHOEUR.

Nos oracles,

Sans obstacles,

Bridaine, prêchant à Chartres, en 1751, buvait dans la chaire, en s'écriant, pour faciliter ses libations :

« Prosternez-vous, mes frères ! »

Des miracles

Produiront ;

Sans toniques,

Sans caustiques,

Nos reliques

Guériront.

LE GÉNÉRAL.

Soyez sûrs, mes bons pères, que, si ça va bien, *hic et nunc*, ça ira encore mieux *in posterum*, et que nous saurons rattraper le temps perdu. Nous tondrons bientôt à notre aise les brebis dont nous sommes les pasteurs légitimes, et si un des chiens ¹² à qui la garde en est confiée n'a pas les qualités requises, on s'en défera, je ne vois que cela. D'ailleurs, patience, on n'y verra pas toujours aussi clair. Mais, à propos de lumières,

Quels sont

Tous ces brûlots qui vont

Embraser l'Hellespont,
Faire trembler la Porte ?
Sultan,
Rends grâce au Vatican ¹³,
Et tiens bien ton turban ;
Ils n'auront pas main-forte :
Du Grec

Les fonds sont à sec,
Et gare quelque échec,
S'il ne devient papiste !
Oh ! de par Dieu le fils,
Ils seront déconfits...

LE PÈRE SAEZ.

A moins que Canaris ¹⁴
Ne se fasse trapiste !

LE GÉNÉRAL.

On verra,
Pour lors, à refaire
Croisades pour ces gens-là ;
Mais qu'ils laissent l'Angleterre
Pour notre Camarilla ¹⁵ !

CHOEUR.

Concoupêtre ¹⁶,

Fais, en maître,

Reparaître

Ton drapeau :

Plus de peines,

Des Hellènes

Si tu mènes

Le troupeau !

LE GÉNÉRAL.

Coucoupêtre n'était pas Jésuite,
et pour cause ; mais le saint homme
était digne de l'être. C'était un cerveau
picard qui concevait les choses en grand.
Que n'avait-il le cœur de Maragnon !...
Eh ! quel bon temps que celui où il
vivait ! S'il revient, ferons-nous nos
orges !!!..... Les rois, alors à genoux
devant la mule du pape, venaient,

comme de petits garçons , prendre ses ordres pour aller se faire occire par les Sarrasins , tandis que nos devanciers s'engraissaient tranquillement dans le pays qu'ils gouvernaient à leur guise !

Le beau

De ce plan tout nouveau
Ne vaut pas le tableau
Que nous offre l'Espagne :

C'est là

Qu'un monarque , à quia ,
Nous a cédé déjà
Un pays de cocagne !

Ici

Nous avons bien aussi
Nos aises , Dieu merci ,
Mais non pas sans chicanes ,
Les ministres sont bons :
Ils envoient aux sermons
Gendarmes et dragons
Pour sabrer les profanes ¹⁷.

UN PÈRE IGNORANTIN.

Ça promet !...

A notre férule

La jeunesse se soumet ;

Aucun parlement n'annule ¹⁸

Ce que F*** admet !

CHOEUR.

En goguette

Qu'on se mette ,

Et qu'on quête

De nouveau.

Que , morgueune !

La foi vienne

Et maintienne

Le caveau !

LE GÉNÉRAL.

AMEN ! Mais , en parlant de la Foi ,
je pense à notre roi catholique , dont
la couronne est encore chez l'orfèvre. Et

ce pauvre Bessière ¹⁹, que nous avions mis en avant ! Il vient de tomber dans la fosse aux lions ; mais ils ne l'ont pas traité comme Daniel !... Il s'était mis aussi trop à découvert : c'est sa faute. A quoi bon tant d'éclat ? comme disait le père Hardi : *Il ne faut qu'un pion pour mater un roi* ²⁰. Voulez-vous frapper à coup sûr ? trouvez-moi un champion taillé sur celui dont le père Varade ²¹ a donné le patron. Le Saint-Esprit peut, d'un jour à l'autre, communiquer ses dons ²² aux élus de ce pays-là : en attendant, nous trouverons dans celui-ci plus d'un motif de consolation.

L'oiseau

Qui d'une certaine eau
Aux Rhémois fit cadeau,
Rendra la sainte-ampoule ²³.

De plus,
D'après les anciens us,
Pour chercher des agnus,
On va courir en foule.

Menez,

Frères capuchonnés,
Ministres par le nez
Et rois par la lisière :

C*** et P***

Sont pris au trébuchet,

Et l'éclaireur F**

Porte notre bannière !

Sans acroc,

En France, elle plane ;

Tous suivent : voyez, *ad hoc*,

Les Sénateurs en soutane

Et les Députés en froc.

CHOEUR.

Qu'on enjôle,

Qu'on enrôle,

Qu'on racole,

En nos couvens ,
 Et qu'on brûle
 L'incrédule
 Qui spécule
 A nos dépens.

LE PÈRE CHARDON.

Pardon , révérends pères , si je vous interromps. Laissons , croyez-moi (just-qu'à nouvel ordre s'entend) , les bûchers en question *au roi de la Plazuela de Madrid* ²⁴ , qui , il le faudra bien , finira par monter sur sa bête , en dépit des hérétiques. Agissons , dans cette contrée-ci , avec circonspection. Allons *piano* , *pianissimo* , nous n'en arriverons pas moins. Le roi est encore susceptible ; outre que son fils , qui nous voit venir , crierait *haro* ! Son patron Borromée ²⁵ pourrait , entre deux veil-

les , lui souffler quelques inspirations qui n'avanceraient pas nos affaires.

Les Francs,
 Pour être bons croyans,
 Sont encor trop savans ;
 Mais pour Mont-Rouge on quête :
 Nos rangs
 Sont nombreux et puissans ;
 Marchons en conquérans ,
 Nos éteignoirs en tête.

LE GÉNÉRAL (*recommençant Pair*),

Rival
 Du turbulent Pascal*
 Un vieil original
 Attaque nos doctrines.
 En vain
 Ce féal suzerain
 S'envient prêter la main
 Au malin de Malines**.

Rions

* M. le comte de Montlosier.

** M. de Pradt, ancien archevêque de Malines.

De tous les horions
 Que ces fiers champions
 Portent sur nos cuirasses :
 Vous , Raban et Taillard * ,
 Lancez-nous maint brocard :
 Vous arrivez trop tard ;
 Nous avons pris nos places.

* Raban, auteur du PETIT JÉSUIE ; Taillard, auteur du DIALOGUE ENTRE VOLTAIRE ET UN JÉSUIE. On trouve démasquées, dans ce dernier ouvrage, les croyances des révérends pères. On y remarque surtout l'énergique tableau que je vais rapporter. C'est Ignace qui parle :

Se baigner dans le sang des ennemis du ciel ,
 Ainsi qu'on le faisait aux beaux jours d'Israël ;
 Rallumer ces bûchers dont les feux magnifiques
 Dévoraient, sous nos yeux, des milliers d'hérétiques ;
 Au flanc qui va périr, arracher l'innocent,
 Et le rendre aussitôt au brasier qui l'attend ;
 Supporter dans son âme, ivre d'un saint délire,
 Les cris du malheureux que le bourreau déchire ;
 Voir courir à grands flots, sans en être alarmé,
 Sur un corps tout sanglant, le bitume enflammé ;
 Étouffer l'indulgence et vomir l'anathème :
 Voilà l'hommage enfin digne du Dieu suprême.

Est-il bon là ce radoteur philosophe
 avec son *Mémoire à consulter*?... Mal-
 gré lui et les avis de ses avocats, nous
 n'en ferons qu'à notre tête, et j'espère
 que sous peu nous lui ferons voir de
 quel bois nous nous chauffons. Ne nous
 alarmons pas, mes bons pères, et
 prouvons que la plus grande peur n'est
 pas de notre côté.....

Opposons

A ces persifflages
 Nos puissantes oraisons :
 Vengeons-nous de leurs outrages
 Sur leurs vins et nos dindons !

LE PÈRE SAINT-JOSEPH.

Général, je demanderai la parole
 pour annoncer à la sainte congrégation
 que j'ai recruté un assez bon nombre
 d'auxiliaires parmi les domestiques à

gages des meilleures maisons. C'est ,
je me flatte , un des bons moyens de
nous insinuer sous les toits des voisins
et voisines , et vous apprécierez les ser-
vices que je rends à la société.

CHOEUR.

Des servantes
Complaisantes
Bien pensantes
On vient à bout.
Chaque bonne,
Un peu friponne,
Espionne,
Et nous dit tout.

LE GÉNÉRAL.

B** 26,

Plaidant pour Escobar ²⁷,
Soutient de Saint-Guignard ²⁸

Les cohortes nouvelles.

Si naguère , au Palais ,

Il plaïda sans succès,
Il sera désormais
L'effroi des infidèles.

Avocat

Des saintes recrues,
Que ne porte-t-il rabat ,
Chez les nations têtues.
Dont Guillaume est potentat !

CHOEUR.

Le Batave
Nous entrave
Et nous brave !...
C'est trop fort !
Qu'on résiste,
Qu'on persiste,
Le trapiste ²⁹
N'est pas mort !

LE PÈRE SAINT-ACHEUL.

Je demande la parole , père géné-
ral : j'allais , d'après vos ordres ,

porter des éteignoirs à Bruxelles *.
 Crac!..... voilà qu'un triple cordon de
 douaniers me barre le passage et me
 traite comme un chien dans un jeu de
 quilles. Je leur montre mes chapelets,
 mes amulettes, bernicle! Ces hugue-
 nots prennent cela pour de la contre-
 bande. J'ai beau leur déclarer que je
 passe en Belgique, de la part de J.-C.,
 dont je portais la procuration générale
 et spéciale; ils me rient au nez, et
 me poussent par les épaules, en me
 disant que ces papiers-là ne sont pas
 suffisans. Il faudra nécessairement en
 écrire deux mots à Rome.

A tort,
 Quand on entre ou qu'on sort,
 D'un mondain passe-port.

* Le fait est historique.

On nous fait la demande.

A bas

Le roi des Pays-Bas³⁰,
 Chez lui s'il ne veut pas
 Que le Pape commande!

LE GÉNÉRAL.

Père Saint-Acheul, vous parlez
 comme un oracle, et même mieux; car
 vous vous expliquez catégoriquement.

Soyez tranquille; rira bien qui rira
 le dernier. Encore un peu de temps,
 et, du haut de la chaire, nous lancerons
 des excommunications, et gare ce qui
 s'en suit!.....

Prônons,
 Et d'abord chopinons,
 Gaîment enluminons
 Nos trognes séraphiques!
 Vous, conseillers du Roi,
 Malgré ce qu'a dit Foy³¹,
 Ajoutez toujours foi

A nos saintes reliques.

Du tronc,

Toutes vos finances

Dans nos panses

Passeront ;

Mais, en revanche, les lumières

Sur vos terres

S'éteindront !

CHOEUR.

Saint Ignace

Voit sa race

Grosse, grasse,

Riche en dons ;

Et le pape

Rit sous cape :

Il rattrape

Ses canons !

LE GÉNÉRAL.

Le saint-père, c'est trop juste,
aura sa part du gâteau ; mais qu'il ne
s'avise pas de rogner nos portions !

Mal lui en adviendrait s'il devenait
trop gourmand, ou s'il vendait la
mèche ! Nous n'avons pas oublié nos
litanies ³², et, entre nous soit dit,
Sixte - Quint et Clément VIII pour-
raient, là-haut, lui dire ce qu'en vaut
l'aune !

CHOEUR.

Allons

Toujours à reculons :

Pour damner ses félons ³³,

V***

Nous appelle !

Ha ! ha !

Bon Jésus ! nous voilà

Remontés à dada,

Tibi sit gloria!!!

FIN DE LA SCÈNE.

ENCORE DEUX MOTS.

Hé bien ! nous les avons entendus ces Jésuites à robe longue dont l'existence a été si long-temps dissimulée par leurs confrères à robe courte ! Ils sont démasqués ces tartufes qui menacent le trône et divisent les citoyens ! Quittons cette orgie sacrilège pour chercher quelques motifs de consolation : nous avons entendu ces Messieurs ; parlons à notre tour.

NOTES HISTORIQUES

ET

RÉFLEXIONS ORTHODOXES.



NOTES HISTORIQUES

ET RÉFLEXIONS ORTHODOXES

DE L'AUTEUR.

Peccantes presbyteros, coram omnibus,
argue; ut et ceteri timorem habeant.
St-Paul, ép. à Tim., c. 5, v. 20.

PAGE 12. (*Les avanies que nous ont
faites les parlemens de France.*)

1^o Le père Eguia, envoyé d'Ignace
en France pour y fonder des maisons
de Jésuites, après avoir obtenu de



Henri II des lettres-patentes pour leur établissement à Paris, éprouva, de la part du parlement, une résistance telle que les lettres-patentes restèrent sans effet, et que le Jésuite fut forcé de retourner à Rome, où il mourut, le 15 juin 1559, chargé de la réprobation de son chef. (*Hist. des Jés.*, liv. 3. — *Homm. Ill.*, p. 100.)

2° Le 6 août 1562, arrêt du parlement de Paris, qui, jugeant l'*appel comme d'abus*, interjeté par le procureur-général, des bulles, brefs, constitutions et autres réglemens de la société, *se disant de Jésus*, fait défense aux soi-disant Jésuites, et à tous autres, de porter l'habit de la Société, de vivre sous l'obéissance au général et aux constitutions de ladite Société, et d'entretenir aucune correspondance directe ou



indirecte avec le général et le supérieur de cette Société, ou autres par eux préposés; enjoint aux soi-disant Jésuites de vider les maisons de ladite Société, leur fait défense de vivre en commun, etc. etc. (*Arrêt de la cour de Parlement.*)

3° Le 29 juillet 1568, le parlement de Paris fait brûler un livre du père Moya, confesseur de la cour d'Espagne, où ce Jésuite autorise le vol, l'homicide, la simonie, l'usure, la calomnie, l'inceste, la sodomie, le régicide, etc. Ce livre avait pour titre: *Amedæus Guimeneus.* (*Hist. eccl.*, t. 10, p. 46.)

4° Le 16 octobre 1587, le parlement de Paris décrète de prise de corps le père Porsan. (*Merc. Jés.* p. 528.)

5° Le 29 décembre 1594, arrêt du

parlement de Paris, qui bannit les Jésuites du royaume, comme corrupteurs de la jeunesse, perturbateurs du repos public et ennemis du *roi et de l'état*, pour avoir enseigné, sur le meurtre, les damnables maximes de leur Société à Jean Châtel, parricide de Henri IV. Cet arrêt fait, en outre, défense à tous les sujets de S. M. de faire enseigner ou permettre enseigner leurs enfans dedans et hors le royaume, par ceux de la Société. (*De Thou, liv. III. — Journ. d'Henri IV, t. 2, p. 166.*)

6.° Le 8 janvier 1595, en vertu de l'arrêt précité, les Jésuites, conduits par un huissier de la cour, sortent de Paris, partie à pied et partie en charrette.

7.° Le 10 janvier 1595, les pères Guéret et Haïus sont bannis de France

par arrêt du même parlement. Le premier avait été régent de Jean Châtel, l'autre avait enseigné publiquement qu'il fallait dissimuler et obéir au roi *pour un temps*, et avait dit que si le roi passait devant son collège, il se jetterait sur lui, par la fenêtre, pour lui rompre le cou. (*Mém. de Condé, t. VI. — Journ. de Henri IV., p. 167.*)

8.° Le 3 février 1595, le parlement de Rouen imite celui de Paris, et chasse les Jésuites de cette ville et de toute la province. (*Archives du parlement.*)

9.° Le 21 mars 1595, le parlement de Toulouse chasse les Jésuites de cette ville, et leur enjoint de vider, dans quinzaine, le royaume, à peine d'être déclarés criminels de lèse-majesté, perturbateurs du repos public et privés de la vie. (*Merc. jés., p. 489.*)

10° Le 28 juin 1595, arrêt du parlement de Dijon, qui bannit les Jésuites de son ressort, pour les mêmes motifs que ceux allégués par le parlement de Paris. (*De Thou. liv. 112.*)

11° Le parlement condamne au feu, avec défense de le garder, sous peine de lèze-majesté, le traité de la puissance du pape sur les choses temporelles, publié par le père Bellarmin, en 1609. (*Rec. de pièces, p. 330.*)

12° Le parlement de Paris condamne au feu, comme renfermant des blasphèmes exécrationnels contre Henri III et les puissances souveraines, un livre du père Mariana, ayant pour titre : *De rege et regis institutione*. Ce Jésuite est mort en 1610. (*Rec. de pièces, p. 236. — Hist. eccl., t. X, p. 322.*)

13° Le parlement de Paris condamne

comme abominable et la lecture d'icelui mauvaise et pernicieuse, un livre *de matrimonio* par le père Sanchez, mort en 1611. (*Journ. de Henri IV, t. 4, p. 209.*)

14° Le parlement de Paris supprime, en 1613 un ouvrage du père Bécán sur le *Différend d'Angleterre*. Ce Jésuite soutient que le pape a le droit de déposer et de faire mourir les rois, qu'il compare à des chiens, que le pasteur du troupeau retient avec soi, chasse ou s'en défait, suivant leurs bonnes ou mauvaises qualités. (*Rec. de pièces, p. 340.*)

15° Le parlement de Paris condamne au feu la *Défense de la foi catholique et apostolique*, par le père Suarez, mort en 1614. Dans ce livre, l'auteur soutenait qu'un roi excommunié par le pape,

s'il continue à régner, devient un tyran, et, par conséquent, est *tuable* par le premier venu. (*Rec. de P.*, p. 345.)

16° Le parlement de Rouen admoneste le père Le Grangier, pour s'être servi de termes scandaleux et séditieux dans ses sermons à la cathédrale. (*Merc. jés.*, p. 117.)

17° Le parlement de Paris condamne au feu un ouvrage du père Santarel, intitulé : *Traité de l'Hérésie*, dans lequel il rassemble toutes les opinions régicides des Jésuites, et qui avait été approuvé par Vitellesqui, son général, et imprimé à Rome en 1625. (*Rec. de P.*, p. 376. — *Merc. jés.*, p. 835.)

18° Le 20 décembre 1630, le parlement supprime les tablettes chronologiques, publiées sous le nom de Tanquerel, par le père Bertrix, recteur

de Rouen, à cause des maximes infâmes qu'elles contenaient. (*Sentim. des Jés.*, p. 376.)

19° Le parlement de Bordeaux ayant approuvé *les Provinciales de Pascal*, le père Gallicier, le 16 août 1660, le traite, en chaire, d'ennemi de l'église, et le menace d'apprendre à ses dépens que les Jésuites sont pour punir ceux qui ont la témérité de donner la moindre atteinte à la foi de l'église. (*Hist. du Jans.*, t. II, p. 459.)

20° Le parlement de Paris supprime, par arrêt, la deuxième partie de l'*Histoire des Jésuites*, par le père Jouvency, imprimée à Rome, avec approbation des supérieurs. L'auteur, mort en 1713, y fait l'éloge des meurtriers de nos rois et des conspirateurs de la Fougade d'Angleterre, qu'il érige en mar-

tyrs. Il s'y élève fortement contre les magistrats qui ont condamné le père Guignard à être pendu. (*Rec. de P. — Not. sur la dén. de la doct. des Jés. , p. 256.*)

21° Le parlement admoneste le père Dezeuzes, et lui fait défense d'enseigner et de professer pendant cinq ans, et enjoint aux supérieurs d'y tenir la main, à peine de saisie du temporel. Le père Dezeuzes avait soutenu, en 1753, à Toulouse, devant les avocats de cette ville, que les appels comme d'abus étaient une plaie funeste à la religion et à la discipline. (*Nouv. ecclés. , p. 134.*)

22° Le 23 août 1756, le parlement de Rouen condamne le père Maxuel à 10 liv. d'amende, à un bannissement de neuf ans hors de la province, et fait

brûler ses cahiers de théologie par la main du bourreau, pour avoir attaqué la doctrine du clergé de France, de 1682, sur les libertés de l'Église gallicane. (*Nouv. eccl. de 1757. — Arrêt du parlem.*)

23° Le parlement de Paris condamne au feu un écrit du père Zaccheria, mort en 1758. Dans cet écrit, autorisé par ses supérieurs, il justifie dix propositions sur le meurtre, déjà condamnées par les parlemens de Toulouse et de Bordeaux. (*Nouv. eccl. de 1756, p. 116. — Arrêt du parlem.*)

J'ajouterais bien ici l'arrêt mémorable que la Cour royale de Paris vient de rendre; mais le public le connaît, et, sans mon secours, il est digne de passer à la postérité.

^a PAGE 12. (*Les vexations éprouvées chez différens peuples*).

1° Le père Lejay, le premier qui ait confessé les princes, envoyé par Ignace comme théologien du pape à la diète de Ratisbonne, n'évite d'être jeté dans le Danube, le 5 janvier 1542, qu'en cessant ses prédications séditieuses. (*Hist. des Jés., liv. IV.*)

2° Le père Criminal, par ses violences envers les Brachmanes, prêtres Indiens, les excite à se révolter contre les Portugais, qui, commandés par le Jésuite, sont vaincus, et leur chef décapité le 12 janvier 1549. La Société en fait son premier martyr. (*Hist. des Jés., liv. II. — Rec. des mart. de la comp., p. 381.*)

3° Le père Xaxier et ses confrères, missionnaires au Japon, sont chassés,

le 22 juin 1549, des états du roi de Saxuma, qui défend à ses sujets d'embrasser la religion que ces bonzes Européens étaient venus leur enseigner. (*Hist. des Jés., liv. II.*)

4° Le 17 janvier 1555, le père Gonzalez prêche, en Éthiopie, la puissance absolue du pape, et se fait chasser par le roi. (*Hist. des Jés., liv. III.*)

5° Le 18 janvier 1556, le père Gommez, chef d'une mission au Congo, intrigue tant qu'il fait chasser les Jésuites par le roi du pays. (*Ibid.*)

6° Le père Raynaldi, recteur de Pont, dans la Valteline, est chassé, avec ses confrères, de cette ville et de tout le pays des Grisons, le 27 janvier 1560. (*Ibid., liv. IV.*)

7° Le 15 janvier 1566, les Jésuites, auteurs secrets d'une révolte générale

dans les Pays-Bas, sont chassés de Tournay et d'Anvers. (*Ibid.*, liv. VII.)

8° Le 18 mai 1578, les Jésuites sont encore chassés d'Anvers. (*De Thou*, liv. 69.)

9° Le 9 octobre 1578, le roi de Portugal, quoiqu'élevé par les Jésuites, les chasse de sa cour, parce qu'ils avaient tout bouleversé durant sa minorité, et avaient usurpé le monopole du commerce. (*Ibid.*, liv. LXXV.)

10° Le 10 octobre 1579, le pape Grégoire XIII fonde, en Angleterre, une mission de Jésuites qui travaillent si impudemment, que leurs intrigues et leurs cabales ne peuvent empêcher leur expulsion du territoire britannique. (*Hist. des Papes*, t. V.)

11° Le 2 décembre 1581, le Parlement d'Angleterre, informé que le

royaume se remplissait de Jésuites envoyés de Rome et de Madrid, les chasse de nouveau, et fait défendre, sous des peines graves, de leur donner retraite. Ils n'en continuent pas moins à exhorter les catholiques à prendre les armes pour détrôner Elisabeth; mais des mesures vigoureuses font avorter les projets de ces conspirateurs, dont trente-quatre sont pendus en moins de six mois. (*Hist. des Papes*, p. V.)

12° Le 12 août 1588, les Hongrois et les Transylvains ne pouvant plus supporter les Jésuites, les chassent de leur territoire. (*Préf. de l'hist. des troubles de Hongrie.*)

13° Les Jésuites sont chassés par l'Empereur du Japon, le 19 septembre 1592. (*Mor. Prat.*, t. I. p. 215.)

14° Le père Gage, mort en 1583,

fonde une maison de Jésuites à Facate, ville maritime du Japon ; mais l'insatiable cupidité des pères irrite tellement les habitans, qu'ils chassent honteusement les disciples d'Ignace, après les avoir dépouillés même de leurs habits. (*Hist. des Jés.*, liv. IV. — *Hom. Ill.*, p. 179.)

15° Le père Lelèze, précepteur de Sigismond, prince de Transylvanie, mort en 1594, fit commettre tant de violences à son élève contre ses sujets, que ceux-ci se soulevèrent et chassèrent tous les Jésuites. (*Disc. aux grands de Pol.*, p. 51. — *Hom. Ill.*, p. 204.)

16° Le 19 décembre 1596, les états-généraux, informés que les Jésuites s'étaient glissés dans les Provinces-Unies, sous l'habit de marchands, et

qu'ils conspiraient contre l'État, publie un édit qui ordonne, sous peine de mort, à tous ceux qui sont de la secte pernicieuse et meurtrière des Jésuites, desortir des Provinces-Unies. (*Deselva, liv. IV*, n° 5.)

17° Le père Michi, resté au Japon pour y ménager le retour de ses confrères, chassés par l'empereur, est découvert et mis à mort le 5 février 1597. (*Rec. des Mart. de la Soc.* p. 470. — *Mor. Prat.*, t. II.)

18° Le 30 novembre 1604, Jacques I^{er}, successeur d'Elisabeth, ne veut pas entrer dans Londres avant que tous les Jésuites ne soient sortis de son royaume. On les fait embarquer avec défense, sous peine de la vie, de remettre les pieds en Angleterre. (*Journ. de Henri IV*, t. III, p. 178.)

19° Le 5 octobre 1606 , la république de Venise bannit les Jésuites , pour avoir excité plusieurs séditions. (*Amel. de la Houss. , t. II.*)

20° Le 11 janvier 1607, le père Pinte, missionnaire au Brésil, est assommé par les Tapuyes, tribu indigène qu'il voulait détruire. (*Rec. des Mart. de la Soc., p. 490.*)

21° Le 27 décembre 1610, Jacques I^{er}, regardant l'assassinat de Henri IV et l'aveu de Ravailac comme une conséquence des principes favoris des Jésuites, les chasse une seconde fois de son royaume. (*Abrégé de rap., t. 3, p. 15.*)

22° Le père Possevin est choisi, en 1568, par Pie IV, pour établir l'inquisition à Avignon : il en est chassé. Grégoire XIII l'envoya ensuite en

Russie pour y réduire le peuple à l'obéissance du saint-siège : il en est encore chassé, ou pour mieux dire, il évite, par la fuite, la couronne du martyr. Après avoir aussi infructueusement parcouru la Pologne et la Suède, il meurt dans ses travaux jésuitiques, le 15 février 1611. (*Hist. des Jés., liv. V et suiv. — Hom. III., p. 302.*)

23° Le 26 mars 1622, les états-généraux de Hollande chassent encore une fois les Jésuites, comme convaincus de toutes sortes de trahisons, d'avoir détourné les enfans du devoir qu'ils doivent à leurs parens, et les femmes, de celui qu'elles doivent à leurs maris. (*Hist. de la Belg., par Chapuys, t. II, p. 516.*)

24° Le 12 novembre 1619, les Jésuites sont chassés de la Moravie, pour

les troubles qu'ils y excitaient. Ils s'en vengent en mettant, sous le théâtre de leur collège, une grande quantité de poudre, qui ne fait explosion que lorsqu'ils sont sortis et hors toute atteinte. Cet exploit jésuitique coûte plus de 100 maisons à la ville de Brinn. (*Rec. de l'ordre des Jés.*, par Petit, p. 61.)

25° Le 25 mars 1624, Philippe IV écrit à l'infante, gouvernante des Pays-Bas, pour l'engager à empêcher les disciples de Loyola de corrompre la jeunesse dans les écoles qu'ils voulaient établir. (*Démonst. de la cause des div.*, p. 68.)

26° Le 26 octobre 1676, le czar Pierre I^{er} chasse les Jésuites de son empire, avec défense, sous peine de la vie, de jamais rentrer dans ses états.

(*Abrég. de l'Hist. Eccl.*, t. 13, p. 530.)

27° Le 2 septembre 1682, le père Beschefer est couvert de confusion par un sauvage du Canada, qui, parlant au nom des nations Iroquoises, à M. Delabarre, gouverneur, lui déclare qu'elles ne veulent plus de Jésuites, parce que ces grandes jacquettes n'y viendraient point, s'il n'y avait chez elles ni femmes, ni castors. (*Disc. prélim. de l'Hist. des Jés.*, p. vij.)

28° Le 6 juillet 1723, le père Mérac est étranglé et brûlé à Pékin, pour avoir voulu détrôner l'empereur : ses confrères sont exilés. (*Anecd. de la Chine*, t. V.)

29° Le 22 octobre 1727, le père Maras est étranglé, brûlé, et sa tête exposée en public, pour effrayer ceux

qu'il avait soulevés contre l'empereur de la Chine. (*Nouv. Eccl. de 1728*, p. 17.)

30° Le 19 novembre 1721, le père Delamotte est obligé de s'enfuir de Rouen, et, le 18 novembre 1752, les Jésuites sont chassés de Boulogne, par arrêt du conseil, pour avoir acquis, par fraude, un terrain pour s'y établir. (*Nouv. sur l'enf. révol.*, p. 17 et suiv., — *Arrêt du cons.*)

31° Le 14 août 1728, le magistrat de Lucerne chasse les Jésuites de cette ville et ferme leur collège. (*Hist. de papes*, t. V, p. 556.)

32° Le 25 novembre 1729, le roi de Sardaigne chasse les Jésuites de leur collège, et répond au provincial, qui demandait à ce prince où ils iraient : « qu'il n'avait qu'à les envoyer en

« France, où ils étaient si puissans. » (*Nouv. Eccl.*, p. 211 et suiv.)

33° Le 15 juillet 1743, le père Cassiata et ses collègues sont tous chassés de l'île de Malte, pour avoir affamé l'île par leurs accaparemens et trompé le grand-maître. (*Mor. prat.*, t. I, p. 211.)

³ PAGE 12. (*Quelques rigueurs salutaires.*)

C'est ainsi que ces dignes pères désignent les massacres et les égorgemens.

Le père Gaudan, envoyé par Pie IV à Marie Stuart, reine d'Écosse, conseilla à cette princesse les *rigueurs salutaires* d'une Saint-Barthélemi. (7 février 1562. — *Rayn. ann. eccl. ad. ann.*)

Les Jésuites publient, en 1573, un écrit dans lequel ils louent le zèle et la douceur de Charles IX envers ses sujets hérétiques qu'il s'est borné à faire massacrer. (en 1572.—*De Thou, l. V.*)

⁴ PAGE 12. (*La fatale issue de la ligue.*)

1° Le 24 janvier 1575 les Jésuites suscitent la ligue, qui prend naissance en France. (*De Thou, liv. 63.*)

2° Le 18 mars 1585, le père Mathieu, courrier de la ligue, fait excommunié Henri III par Sixte-Quint, et porte au roi d'Espagne la lettre des ligueurs, qui lui offrent la couronne de France. (*De Thou, liv. 81 et 102.*)

3° Le 13 février 1587, les Jésuites refusent l'absolution à ceux qui ne veulent pas prendre part à la ligue. (*Ibid., liv. 86.*)

4° Le 19 mars 1593, le père Commelet, prédicateur de la ligue, s'écrie en chaire dans l'église de Saint-Barthélemi, à Paris, en faisant allusion au meurtre commis par Aod, sur Églon, roi des Moabites : « Il nous faut un « Aod; fût-il moine, fût-il soldat, « fût-il berger, il n'importe; mais il « nous faut un Aod! » (*Rec. de P., p. 217.*)

5° Le père Pigenat, mort en 1593, était ligueur et président du conseil des Seize. En 1591, il fit empoisonner et pendre ensuite, dans la prison, Brisson, premier président, Larcher, président au parlement, et Tardif, conseiller au Châtelet. (*De Thou, liv. 102 et 107.*)

6° Le père Guignard est pendu et brûlé à Paris, le 7 janvier 1595, pour

avoir dit en chaire qu'il était permis de tuer Henri IV..... que le régicide de Jacques Clément sur Henri III *avait été un don du St.-Esprit.* (Rec. de P.)

7° Le père Alagon propose, le 2 mai 1608, à Pierre Dujardin, d'aider Ravaillac, et lui dit que Henri IV, faisant un mal considérable à la religion, il y aurait du mérite à le tuer. Il lui promet cinquante mille écus, et de le faire grand d'Espagne. (*Ibid.*, p. 323 et 509).

8° Le 8 mai 1610, le père Coton devenu confesseur de Henri IV, fait rappeler les Jésuites en France, démolir la pyramide élevée sur les ruines de la maison de Jean Châtel. Il montre beaucoup d'inquiétude sur les révélations que peut faire Ravaillac, et l'exhorte, dans la prison, à ne pas ac-

cuser les gens de bien. Le susdit père Coton, avant d'arriver au confessionnal du Roi, avait été condamné à Avignon pour avoir engrossé une nonne. Ses mœurs étaient on ne peut plus érotiques. (*Hist. Eccl.*, t. X, p. 165 et suiv.)

9° Le 9 du même mois, le père d'Aubigny, interrogé sur la déposition de Ravaillac, qui soutient à ce Jésuite qu'il lui avait communiqué son dessein, répond que « Dieu lui a donné le don d'oubliance des confessions. (*Ib.*, 179.)

Ce que je viens de rapporter prouve assez que ces messieurs ont joué le premier rôle dans toutes les phases de la ligue et dans l'assassinat de deux de nos rois.

⁵ PAGE 12. (*La fatale issue de la Fougade, ou conspiration des poudres.*

La fougade a coûté aux Jésuites plus

cher que la ligue. Les Anglais ont employé des remèdes plus efficaces que les nôtres ; aussi qu'ils tremblent que ces bons pères, leur martyrologe en main, ne franchissent le Pas-de-Calais !

1° Le père Wolf jette, en Irlande, les premiers germes de la révolte des Catholiques contre la reine Elisabeth, le 28 janvier 1560. (*Hist. des Jés., liv. IV.*)

2° Le 1^{er} décembre 1581, les pères Campion, Shervin et Briant, sont exécutés, en Angleterre, pour avoir conspiré contre la reine Elisabeth. (*De Thou, liv. LXXIV.*)

3° Le 9 mars 1582, le père Bosgrave est conduit au supplice pour le même crime. (*Rec. des Martyrs, p. 445.*)

4° Le 30 mai 1582, le père Cot-

tham subit le même supplice que le père Campion dont il avait été le complice. (*Ibid., p. 442.*)

5° Le 15 mars 1584, les pères Palmio et Coldret confirment Guillaume Parry dans le projet d'assassiner Elisabeth. Leur émissaire subit le dernier supplice. (*Cat. des Jés., 2^e part., p. 10.*)

6° Le 30 mars 1586, le père Ballard est pendu et éventré à Londres, pour avoir excité Babington à assassiner Elisabeth. « Vous vous assurerez, lui avait-il dit, une gloire immortelle. » (*De Thou, liv. LXXXVI.*)

7° Le 28 mars 1594, le père Cornille, instigateur des troubles en Angleterre, est pendu et éventré à Douvres. Son corps, partagé en quatre parties, est envoyé dans les princi-

pales villes du royaume. (*Rec. des Mart.*, p. 357.)

8° Le 3 mars 1595, le père Stowel, préfet du collège des Anglais à Rome, est pendu et éventré à Londres, pour crime de lèze-majesté. (*Rec. des Mart.*, p. 465.)

9° Le 7 avril suivant, le père Henri Valpole, convaincu d'avoir machiné contre l'état, est pendu et écartelé à Edimbourg. (*Ibid.*, p. 462.)

10° Le 31 mars 1598, le père Valpod engage Edouard Squire à empoisonner Elisabeth et lui fournit le poison. Puis, se ravisant, envoie un autre scélérat accuser Squire, qui avoue son crime, et en subit la peine. (*Cath. des Jés.*, 2° part., p. 29.)

11° Le 9 avril 1601, le père Filoc est pendu, éventré, et son corps mis en

quatre quartiers, pour conspiration contre Elisabeth. (*Rec. des Mart.*, p. 475.)

12° Le 10 avril 1602, le père Page, convaincu du même crime, subit le même supplice. (*Ibid.*)

13° Le 18 avril 1603, le père Collin est pendu à Londres où ses supérieurs l'avaient envoyé pour soulever les Catholiques contre Elisabeth. (*Ibid.*, p. 479.)

14° Le 24 avril 1605, le père Gérard confesse les initiés dans la conspiration des poudres, leur donne la communion, et leur fait jurer, au nom de la très-Sainte-Trinité et de la sainte eucharistie, de garder un secret impénétrable sur cette entreprise. (*De Thou*, liv. CXXXV.—*Jour. de Henri IV*, t. 5.)

15° Le 17 avril 1606, le père Oledorne est pendu et éventré en Angleterre, convaincu d'avoir pris part à la conspiration des poudres. (*De Thou, liv. CXXXV.*)

16° Le 3 mai suivant, le père Garnet, complice de la conspiration des poudres, est pendu, éventré et coupé par morceaux à Londres. Il est honoré, comme martyr, par les Jésuites de Rome, qui mettent dans leurs églises son portrait avec cette inscription : *Beatus Garnetus, Londini, pro fide catholicâ suspensus et sectus.* (*Journ. de Henri IV, t. 1, p. 459.*)

17° Le 23 juin 1608, le père Thomas Garnet, neveu du précédent, (Henri) et son complice, ayant reparu en Angleterre, est arrêté et condamné comme son oncle. (*Rec. des Mart., p. 496.*)

18° Le 23 mai 1615, le père Ogilbi, envoyé par ses supérieurs en Écosse pour y tramer une conspiration contre le roi, est arrêté et condamné à être pendu. (*Ibid., p. 499.*)

6. PAGE 13. (*Les Pères de la Foi.*)

Les missionnaires, depuis la restauration, sont venus faire droites les voies de la Compagnie. Pour ne point effrayer les Français, ils ont long-temps fait patte de velours; mais l'appétit vient en mangeant : laissant là le ciel dont la manne probablement ne leur suffisait pas, ils ont bientôt rançonné les familles, joué des griffes à tort et à travers, semé la discorde dans le royaume et corrompu des ministres, qui, je le parie encore, avaient pris le porte-feuille dans de meilleures intentions. Hélas ! ils ne connaissaient pas, ou ils avaient oublié les faux prophètes

signalés par Saint-Mathieu *, et les *brebis* se sont métamorphosées en *loups ravissans* depuis qu'elles sont entrées dans la bergerie !

7. PAGE 13. (*Les ministres de deux royaumes.*)

Il n'est que trop vrai que la France et l'Espagne sont aujourd'hui le théâtre des exploits jésuitiques, et que les ministres de ces deux belles nations sont les obséquieux protecteurs de ces imposteurs sacrés qui, sachant qu'il faut diviser pour régner, fanatisent les peuples, trompent les monarques, et établissent leur puissance sur les ruines des sceptres et des institutions sociales. Voyez les sujets de Ferdinand, poussés par ces dévots conspirateurs, mar-

* Attendite à falsis prophetis qui veniunt ad vos in vestimentis ovium; intrinsecus autem sunt lupi rapaces : à fructibus eorum cognos cetis eos.

cher successivement contre les cortès au nom du roi absolu, et contre le roi absolu au nom de la foi catholique ! Espérons, nous autres Français, en la sagesse de notre roi, fermons l'oreille aux paroles meilleuses de ces émissaires de Satan, et attendons la chute prochaine des protecteurs et l'expulsion des protégés.

8. PAGE 13. (*Ferdinand en perd la tramontane.*)

Les journaux ont effectivement rapporté que le roi d'Espagne a laissé voir, à Aranjuez, des symptômes d'aliénation mentale. Alors quel triomphe pour la Camarilla ! Les Saez, les Cyrile, les Calomarde vont jouir du fruit de leurs travaux apostoliques ! Croyons cependant que ces bruits n'ont été répandus par les Jésuites que pour avancer l'exécution de leurs projets ; et

la preuve que Ferdinand n'est pas encore fou, c'est qu'il reste en butte à leurs attaques; c'est qu'il n'a pas rétabli la sainte inquisition.

9. PAGE. 13. (*V*** et Colomarde sont impayables.*)

V*** n'est pas précisément le patron des Jésuites en France; mais j'affirme, sans gasconnade, que pour conserver son porte-feuille, il accepterait au besoin la discipline des mains du général de l'ordre.

Calomarde, ce fameux antagoniste du modéré Zéa, vient d'abattre son adversaire; on conseille à ce dernier de jouer des jambes, s'il veut éviter de payer de sa tête celle de Bessières, que le duc de l'Infantado et compagnie voudront assurément venger. Que sera-ce donc quand le père Cyrile d'Almeida montera sur ses ergots. *Væ victis!!!*

10. PAGE 13. (*Enfans de Loyola.*)

Ignace, né au château de Loyola, dans la province de Quipuscoa en Espagne, après avoir fait ses farces, y mit le terme ou plutôt le comble en fondant la Société dite de Jésus; et il avait bien mérité d'en être le patron, disent ses disciples, parce qu'il avait eu l'intention de tuer un Mahométan. En 1523, après avoir parcouru la Terre-Sainte, il en fut chassé, parce qu'il n'avait en lui ni la capacité, ni les talens nécessaires pour convertir les infidèles. Il est mort le 31 juillet 1556. (*Hist. des Jés., liv. I, II, III—Hom. ill., p. 1.*)

Pour faire connaître la haute considération dont il jouit aux yeux des bons pères, il suffit de rapporter l'épitaphe qu'ils firent graver sur son tombeau :

« Qui que tu sois qui te représentes dans

l'esprit l'image du grand Pompée, de César et d'Alexandre, ouvre les yeux à la vérité, et tu liras sur ce marbre qu'Ignace a été plus grand que tous ces grands conquérans. »

¹¹. PAGE 14. (*Ont dressé des fagots.*)

La loi P*** sur le sacrilège ne doit-elle pas être regardée comme un premier *fagot* apporté pour servir de base aux auto-da-fés que les bons pères voudraient ressusciter?....

¹². PAGE 15. (*Et si un des chiens...*)

C'est ainsi que le père Bécán qualifie les rois. (*Voyez note 1, § 14.*)

¹³. PAGE 16. (*Rends grâce au Vatican.*)

Les Grecs, effacés de la liste des nations, et courbés depuis plus de trois siècles sous le joug de fer du farouche Ottoman, sortent enfin d'une si longue léthargie! Le sang des Thémistocle, des Philopœmen s'est ranimé dans le cœur des Grecs de notre âge! La liberté trouve encore des héros que

le dieu des armées protège et qui triompheront, malgré l'abandon hostile dans lequel les ont laissés jusqu'à ce jour les rois de l'Europe. En vain ils ont imploré leur assistance, Rome même n'a pas daigné leur répondre! Eh! pourtant quelle belle occasion pour l'Eglise latine de se reconcilier avec l'Eglise grecque, d'effectuer même les propositions faites par Michel Paléologue au concile convoqué par Grégoire x! (à Lyon en 1273) Mais, tout schisme à part, ne sont-ils pas, comme nous, enfans de Jésus-Christ, ceux qui, en son nom, marchent contre les hordes de Mahomet? N'est-ce pas le signe de notre rédemption qui les guide dans les rudes combats qu'ils ont à soutenir? N'est-ce pas sur notre Évangile qu'ils jurent haine au coran, mort aux ennemis du nom chrétien?...

De quelle religion sont-ils donc ces prélats qui ne cherchent point à venger l'assassinat d'un patriarche, le massacre de Chio, le carnage d'Ip-sara, la boucherie de Missolonghi? Quoi! le Musulman s'abreuve de sang chrétien, et les têtes couronnées qui se disent chrétiennes par excellence ne daignent pas jeter un regard sur cette terre si fertile en vertus sublimes, si riche de beaux souvenirs!.... Qu'elles fassent seulement un signe, elles verront les peuples voler au secours de leurs frères, et délivrer promptement l'Europe de ces brigands orgueilleux, dignes, tout au plus, de retourner habiter les déserts d'Afrique et d'Arabie! Où êtes-vous, Richard, Philippe-Auguste, Louis IX? Ah! si vous étiez encore sur la terre, déjà vous vous seriez croisés pour une si belle cause! Quelle

riche moisson de gloire vos successeurs refusent de cueillir!!!..

¹⁴. PAGE 15. (*Canaris*).

Commandant en chef des brûlots. Ce brave Grec, se dévouant à une mort presque certaine, a fait sauter bon nombre de vaisseaux turcs, et montre partout la plus rare intrépidité. Dernièrement encore, il a failli incendier le port et la ville d'Alexandrie. Le hasard seul a pu faire manquer cette entreprise téméraire, mais si glorieuse pour son auteur. Le fils de ce célèbre marin (Thémistocle Canaris) est à Paris pour y être élevé aux frais et par les soins de la société philhellénique. Honneur aux généreux citoyens qui servent la cause de la religion et de l'humanité! Je dois rappeler ici des noms dont notre patrie s'enorgueillit :
MM. le duc de Choiseul, le duc de

La Rochefoucauld - Liancourt , le duc de Fitz-James , le comte d'Harcourt , le comte Alex. Delaborde , le comte Alex. de Lameth , le comte de Saint-Aulaire , le comte de Lasterye , André Cottier , Lafitte , Ternaux , le duc d'Alberg , le baron de Staël , le général Sebastiani , le général Mathieu Dumas , le vicomte de Châteaubriand , Laisné-de-Villevesque , Benjamin Delessert , Firmin Didot , Eynard , et Casimir Périer.

¹⁵. PAGE 16. (*Pour notre Camarilla.*)

C'est ainsi que se nomme la congrégation monacale qui opprime l'Espagne. Je pense que les Hellènes feront mieux de se confier à M. Canning qu'à tous les Jésuites passés et futurs.

¹⁶. PAGE 17. (*Coucoupêtre.*)

Cet illuminé, peut-être mieux connu sous le nom de Pierre l'Ermite, né à Amiens au commencement du onzième siècle, s'imagine, un beau matin,

qu'il est appelé par le ciel à la conquête de la Terre-Sainte. Dans cette persuasion, il va trouver le pape, dans la manche duquel il pénètre facilement; et tandis qu'Urbain tonne et fulmine dans la chaire de Saint-Pierre, Coucoupêtre, qui s'est nommé général en chef, bat la campagne, enrôle tous les vagabonds qu'il trouve en son chemin, et voit bientôt, sous sa bannière des milliers de garnemens qui ne demandent que plaies et bosses. Le général ermite donne le signal, et les croisés, pillant et maraudant, marchent vers Constantinople, qui est le lieu du rendez-vous. Mais, arrivés là, nos maraudeurs sont chargés et mis en déroute par les peuples alliés, qu'irritent les procédés de ces conquérans de nouvelle espèce. Avant donc d'atteindre l'ennemi, Coucoupêtre a perdu la carte, et ses soldats, sans frein, sans discipline, ont pris leurs jambes à leur cou.

Cette échauffourée n'a abouti qu'à former, dans l'occident, des bandes de dévirgineurs et de coupeurs de bourse. Telle fut la campagne du général Coucoupêtre. En 1095, cependant, par suite du concile de Clermont, les gentilshommes équipèrent leurs hommes d'armes. Plus tard les rois eux-mêmes se croisèrent. Les croisades enfin ne prirent un caractère noble, une allure martiale, que lorsqu'au lieu d'un Coucoupêtre, on vit, à la tête des armées chrétiennes, les Godefroy de Bouillon, les Bohemond, les Tancrede, et les Robert de Normandie.

17. PAGE 18. (*Pour sabrer les profanes.*)

Paris n'a pas oublié les petites dragonnades qui eurent lieu dans ses murs lors des missions. Les Petits-Pères surtout furent le théâtre de ces essais jésuitiques. Des soldats ivres sabrent à tort et à travers le citoyen qui regagne son domicile, le marchand dans son

comptoir, et cela probablement pour gagner les indulgences. Dans tout le royaume enfin la force armée a accompagné les missionnaires. Si la parole des Pères de la Foi a touché quelques cœurs endurcis, nos gendarmes doivent l'avoir bien amolli; car ils n'ont pas quitté un instant le pied de la chaire.

16 P. 19. (*Aucun parlement n'annule...*)

Un moment, messieurs les Jésuites, cela viendra en temps et lieu. Nous n'avons plus, il est vrai, de parlemens à vous opposer; mais nous avons des cours royales dont vous refusez d'enterrer les présidens, où vous ne trouverez pas toujours des B**, et où vous avez trouvé un Séguier. Nous avons un conseil d'état qui ne restera pas toujours dans votre manche. Enfin, nous avons des représentans qui ne seront pas toujours arrêtés par un tourniquet, et qui, malgré vos cabales et les tours de gobelet de vos patrons,

manifestent à la tribune le vœu de la nation française.

¹⁹. PAGE 20. (*Et ce pauvre Bessières !*)

Ce général, Français d'origine, au service du roi d'Espagne, a constamment suivi l'étendard de la Foi. Il a fait beaucoup de fautes dans sa carrière politique, et il y a mis le comble lors de sa *pointe* sur Brihuega. C'était un cerveau brûlé, dont les moines ont voulu tirer parti. Je rapporterai ici quelques passages de la proclamation qui a provoqué cette levée de boucliers. On y retrouve les mêmes prétentions, la même arrogance qui amenèrent l'expulsion des Jésuites. Puisqu'il est évident que ce sont les mêmes hommes, il est évident aussi que les mêmes dangers menacent nous et nos rois.

« Dieu a tout pouvoir sur le monde
« entier, et il a confié sa puissance aux
« prêtres. Les prêtres, ministres de la
« Divinité, sont au-dessus des hommes.

« — Ils triompheront de leurs enne-
« mis; ils n'en épargneront aucun!
« — Tous les princes s'humilient de-
« vant l'Église romaine, et malheur à
« ceux qui oseraient l'attaquer, puis-
« que les prêtres ont reçu de Dieu le
« pouvoir de déposer les rois, et de
« mettre sur le trône de véritables
« Chrétiens. — Quand il faut apaiser
« la colère de Dieu, rien ne doit être
« sacré, depuis le palais jusqu'à la
« chaumière, etc.»

²⁰. PAGE 20. (*Il ne faut qu'un pion pour mater un roi.*)

Ces mots sont sortis de la bouche du père Hardi, prêchant dans l'église Saint-Séverin, le 15 mai 1610, quelques semaines avant l'assassinat de Henri IV. (*Hist. Eccl., t. X, p. 179.*)

²¹. PAGE 20. (*Le père Varade.*)

Ce Jésuite fut écartelé et brûlé en effigie, à la Grève, le 25 janvier 1595, pour avoir excité Barrière à assassiner Henri

iv. Il l'avait engagé, avant d'exécuter cet attentat, qu'il lui disait une *action très-sainte*, à se confesser, à faire ses pâques, et lui avait donné sa bénédiction, en lui assurant la couronne du martyr, si on le faisait mourir. (*Mém. de Cond.*, t. 6, p. 163 et suiv. — *Journ. de Henri IV*, t. II, p. 173.)

²² PAGE 20. (*Le Saint-Esprit peut communiquer ses dons.*)

C'est ainsi que le père Guignard appelle la préméditation d'un régicide. (*Voyez la note 4*, § 6.)

C'est à ce saint homme que les Jésuites de Flandre ont jadis élevé des autels, avec cette inscription,

Beatus Guignardus, ab hereticis, in Galliâ, pro fide catholicâ, laqueo suspensus. (Rec. de P., p. 89.)

²³ PAGE 20. (*La Sainte Ampoule.*)

FiOLE pleine d'huile, apportée du ciel par une colombe, pour oindre

Clovis à son baptême, en l'an 502. Cette ampoule s'est conservée toujours pleine depuis cette époque. Je crois qu'il y a beaucoup de raisons pour mettre en doute la source et la qualité de cette huile-là.

²⁴. PAGE 22. (*Le Roi de la Plazuela de Madrid.*)

C'est ainsi que les soldats de la Foi désignent l'infant don Carlos, frère de Ferdinand, qu'ils veulent mettre sur le trône. *Plazuela* veut dire petite place, et sur cette petite place se trouve la statue de *Charles-Quint*.

²⁵. PAGE 22. (*Son patron Borromée.*)

Saint Charles Borromée, cardinal et archevêque de Milan, mort en 1584. Ce prélat avait pour confesseur le père Ribera, qui fut convaincu de sodomie. Charles, s'étant assuré des mœurs irrégulières de tout l'ordre, ôte aux Jésuites les collèges qu'ils avaient dans son diocèse, le 12

février 1564. (*Hist. des Jés. , liv. 6.*)

²⁶. PAGE 26. (*B**.*)

Toute la France connaît et a su apprécier ce fameux réquisitoire contre la *tendance* des journaux, fidèles interprètes de la nation, le *Constitutionnel* et le *Courrier Français*. Dans cette lutte, engagée entre la liberté de la presse et la congrégation, la Cour royale a mis à l'abri des éteignoirs de Montrouge les fanaux qui ont tant de fois garanti de l'écueil les libertés publiques. D'ailleurs, les Dupin, les Merilhou étaient là. Honneur à leur talent ! Gloire à leur patriotisme !

²⁷. PAGE 26. (*Escobar.*)

Ce Jésuite publie, le 17 juillet 1644, sa *Théologie Morale*, où se trouvent rassemblées toutes les opinions relâchées de ses confrères. Il se demande, entre autres, si celui qui est proscrit par le pape, peut être tué par toute la terre ? Oui, répond-il, parce que la

juridiction du pape s'étend par toute la terre. (*Rec. de P. , p. 390 et suiv.*)

²⁸. PAGE 26. (*Saint Guignard.*)

Pour connaître pourquoi et par qui ce Jésuite fut sanctifié, voyez la note ²².

²⁹ PAGE 27. (*Le Trapiste.*)

La réputation du fameux Antonio Maragnon est devenue Européenne. Ses exploits, ou plutôt ses insurrections, sont connus de tout le monde. Après avoir, des premiers, contribué à bannir la liberté des états de Ferdinand VII, à éteindre les lumières chez un peuple qui menaçait de s'instruire et de s'améliorer, il a fini par lever l'étendard de la révolte contre son roi, pour lui substituer un prince qui probablement jouerait au mieux le rôle de ce chien obéissant que cherchent les Jésuites pour la conduite du troupeau dont ils se disent les pasteurs, et dont ils prétendent être les propriétaires. Mais Ferdinand, tout maniaque

qu'il est, ou qu'ils le disent être, a vu à quels royalistes il avait à faire; aussi a-t-il mis le Trapiste hors la loi : mais ses confrères, au mépris de l'autorité légitime, ont réclamé le saint homme, et l'ont mis à l'abri dans leurs monastères, où, pour le relâcher, ils attendent une occasion plus favorable. Ils ont même fait dernièrement courir le bruit de sa mort. Nous ne devons y croire que lorsque le journal officiel aura annoncé son exécution sur la place publique de Madrid. C'est là que nous attendons ce fanatique, qui peut dire encore dans son couvent, en montrant sa robe, ce qu'en 1737 le père Médecinguère disait publiquement à Rheims : « Vous voyez cette guenille; elle est capable de faire trembler tous les rois de la terre. »

³⁰ (PAGE 29. (*Abas le roi des Pays-Bas!*))

Guillaume a de bonnes raisons pour chasser de ses états ces infatigables

conspirateurs. Il n'a pas oublié, entre mille autres, les deux faits suivans :

Le 9 février 1582, les Jésuites de Tournay ayant résolu de faire assassiner le prince d'Orange, promettent à Jaurregui, assassin de ce prince, qu'aussitôt qu'il aura porté le coup il sera porté en Paradis par les anges qui lui ont retenu sa place auprès de J.-Ch. et au-dessus de la Sainte-Vierge. (*De Thou, liv. XXXVI.*)

Le 16 février 1598, le recteur et le provincial de Douai font de grandes promesses et donnent de l'argent à Pierre Panne, leur pourvoyeur, pour l'exciter à assassiner Maurice, fils du prince d'Orange. Ils confessent et font communier ce misérable pour le préparer plus saintement à cette action. (*De Thou, liv. 121. — Mém. de Cond., t. 6, p. 206.*)

Le roi des Pays-Bas n'a-t-il pas encore devant les yeux l'état déplorable

de l'Espagne, et ne connaît-il point qui a suscité l'attentat contre Jean VI? Il n'y a que la junte apostolique, il n'y a que les Jésuites qui soient dans le cas d'armer le fils contre son père, le sujet contre son roi. Il a bien mérité de ses peuples ce roi sage qui, profitant des leçons du passé et de l'expérience des autres, garantit son avenir de toutes les tentatives des disciples d'Escobar! * Il est vrai qu'il vient d'être *excommunié* par Léon XII, au sujet de l'investiture d'un bénéfice; mais qu'il ne s'effraie pas des foudres du Vatican: les poignards jésuitiques sont plus dangereux. Ces foudres ne retentissent que dans les monastères, et, chez les Bataves, on ferme les couvens, on y appose les scellés; ces foudres, on ne les aperçoit que dans les ténèbres, et le collège philosophique de Louvain va propager les lumières dans les états de Guillaume!..

* Le roi de Bavière mérite les mêmes éloges.

. PAGE 29. (*Malgré ce qu'a dit Foy.*)

Les ministres, lors des dernières élections, ont en vain mis tout en œuvre pour interdire l'accès de la tribune nationale aux députés patriotes; les Français, luttant contre tant d'obstacles, ont encore eu le bonheur de faire asseoir à la chambre seize de leurs plus intrépides défenseurs, parmi lesquels ils retrouvaient avec joie l'incorruptible Foy. S'il n'a pu terrasser nos ennemis, au moins il a dévoilé leurs intrigues et paralysé leurs progrès.

Ce héros citoyen, ferme appui de notre gloire civile et militaire, est mort, au milieu de ses travaux, le 28 novembre dernier. Pleurons, Français, et consolons-nous cependant en voyant le général Sébastiani si bien remplir son mandat.

31. PAGE 31. (*Nous n'avons pas oublié nos litanies.*)

Par ce qui suit nous connaissons par-

de l'Espagne, et ne connaît-il point qui a suscité l'attentat contre Jean VI? Il n'y a que la junte apostolique, il n'y a que les Jésuites qui soient dans le cas d'armer le fils contre son père, le sujet contreson roi. Il a bien mérité de ses peuples ce roi sage qui, profitant des leçons du passé et de l'expérience des autres, garantit son avenir de toutes les tentatives des disciples d'Escobar! * Il est vrai qu'il vient d'être *excommunié* par Léon XII, au sujet de l'investiture d'un bénéfice; mais qu'il ne s'effraie pas des foudres du Vatican: les poignards jésuitiques sont plus dangereux. Ces foudres ne retentissent que dans les monastères, et, chez les Bataves, on ferme les couvens, on y appose les scellés; ces foudres, on ne les aperçoit que dans les ténèbres, et le collège philosophique de Louvain va propager les lumières dans les états de Guillaume!

* Le roi de Bavière mérite les mêmes éloges.

. PAGE 29. (*Malgré ce qu'a dit Foy.*)

Les ministres, lors des dernières élections, ont en vain mis tout en œuvre pour interdire l'accès de la tribune nationale aux députés patriotes; les Français, luttant contre tant d'obstacles, ont encore eu le bonheur de faire asseoir à la chambre seize de leurs plus intrépides défenseurs, parmi lesquels ils retrouvaient avec joie l'incorruptible Foy. S'il n'a pu terrasser nos ennemis, au moins il a dévoilé leurs intrigues et paralysé leurs progrès.

Ce héros citoyen, ferme appui de notre gloire civile et militaire, est mort, au milieu de ses travaux, le 28 novembre dernier. Pleurons, Français, et consolons-nous cependant en voyant le général Sébastiani si bien remplir son mandat.

33. PAGE 51. (*Nous n'avons pas oublié nos litanies.*)

Par ce qui suit nous connaissons par-

faitement ce que ces messieurs entendent par là.

1° Le 1^{er} novembre 1585, Sixte-Quint trouve fort mauvais que les disciples d'Ignace prennent le nom de Jésuites. Ce pape disait que toute l'Église doit fléchir le genou au nom de Jésus, et que, par conséquent, les papes, les empereurs, les rois et les princes seraient obligés de s'abaisser devant les *Ignaciens*, s'il leur était permis de porter le nom de *Jésuites*. Il fait part de son intention au général Aquaviva, qui, forcé d'obéir, consent à ce que l'ordre soit appelé *la Compagnie des Pères*. (*Ép. de Théoph. à Louis XIII, p. 16.*)

2° En 1590, le même pape ayant dressé une bulle pour forcer itérativement la société d'Ignace à quitter le nom de Jésuites, ceux-ci instituent des litanies dans tout l'ordre, pour demander à dieu des secours contre le pape. Ces litanies, au rapport du Jé-

suite Suarez, eurent tant d'effet, que Sixte-Quint en mourut, le 27 août de cette année. En mourant, il accusa les Jésuites de l'avoir empoisonné. (*Vie de Sixte-Quint par Leli.*)

3° Le 9 novembre 1591, le cardinal Monopoli s'étant déclaré pour l'ancienne doctrine de la grâce contre Molina et ses sectateurs, la compagnie d'Ignace récite ses *litanies*. Le cardinal en meurt, et les Jésuites empêchent ainsi qu'il ne soit élu pape. (*Théop. aux pieds du pape, p. 75.*)

4° Le 11 avril 1596, les Jésuites récitent leurs litanies contre le cardinal Tolet, leur ancien compagnon, qui avait ménagé la réconciliation de Henri IV avec le saint-siège. Cette réconciliation n'était pas de leur goût; aussi le médiateur ne tarda-t-il pas à éprouver l'effet des *litanies* qui le conduisirent au tombeau. (*Ibid. p. 97.*)

5° Le 5 mars 1605, mort du pape

Clément VIII. Ce pape avait humilié les Jésuites par ses avis apostoliques au sujet du livre de Molina, mais ne les avait pas convertis; car ils indiquent bientôt des litanies dans toute leur société, et le pape meurt. De là vient le proverbe alors répandu à Rome: «*Nous aurons bientôt le saint-siège vacant, car les Jésuites disent leurs litanies.*» (*Ibid.*, p. 75.)

³³. PAGE 51. (*Pour damner ses félons.*)

Les félons de M. de V*** sont tous ceux qui aiment le roi et la patrie, et pour qui ces deux noms sont sacrés et inséparables; tous ceux qui refusent de transiger avec leurs devoirs et leur conscience; tous qui cultivent et révèrent la religion des Fénelon, des Bossuet et des Massillon; tous ceux enfin qui, comme l'évêque d'Halicarnasse, disent hautement, en parlant des disciples de Loyola: «*Cen'est point ici la Compagnie de Jésus; c'est celle du diable.*»

FIN.



et enlève adroitement
chevelure, sa hampe
mée de la lampe
avait apporté à
de noir. Tout-à-coup
dit-il à Xarloun,

FORMAT IN-32.

—
OUVRAGES

—
QUI SE TROUVENT CHEZ LES MÊMES LIBRAIRES.

-
- LA BIOGRAPHIE DES MINISTRES, depuis la restauration, par Lagarde. Prix 50 c.
- LA BIOGRAPHIE PITTORESQUE DES PAIRS DE FRANCE, suivie du recensement des votes pour et contre le droit d'aînesse. Prix. 50 c.
- BIOGRAPHIE PITTORESQUE DES QUARANTE DE L'ACADEMIE FRANÇAISE, par le portier de la maison, suivie de l'Histoire des quarante fauteuils. Prix 50 c.
- PETITE BIOGRAPHIE DES CONVENTIONNELS, par un jacobin converti. Prix. 50 c.
- BIOGRAPHIE DES CARDINAUX, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES FRANÇAIS VIVANS, par un gallican. Prix. 50 c.
- BIOGRAPHIE VÉRIDICO-ÉPIGRAMMATIQUE DES MAGISTRATS ET AVOCATS DU SIÈCLE. Prix. 50 c.
- JUBILÉ DES CADETS, proverbe sur les affaires du temps, suivi du Poisson d'Avril, par E.-C. Piton. Prix. 75 c.
- BIOGRAPHIE DES DAMES DE LA COUR ET DU FAUBOURG SAINT-GERMAIN, publiée par le même. Prix. 75 c.
- L'ÉCHO FRANÇAIS, chansonnier par le même (la première livraison paraîtra le 15 juin). Prix de 1^{re} livraison. 50 c.